

Hauts de Seine

CAPL N° 2 et 3 du 1^{er} mars 2013 - filière Gestion publique: Demandes de mutation interne au 1^{er} avril 2013

La CAPL des cadres B et C se sont réunies le 1er mars 2013. Elles ont émis un avis sur les demandes de mutation interne dans le département et l'affectation de sept agents mutés dans les Hauts de Seine.

Nous avons prononcé à l'ouverture de la séance la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

Au moment où le Directeur Général essaie d'imposer un terme aux discussions sur les nouvelles règles de gestion, le syndicat tient à vous faire part de ses revendications non encore abouties en matière de mutations, sujet de notre présente CAPL.

FO DGFIP revendique le maintien de deux véritables mouvements de mutations annuels pour tous les agents.

FO DGFIP revendique le maintien du mouvement spécifique sur poste qui va tant dans l'intérêt des agents, que dans celui du service public.

Monsieur le Président, concernant plus spécifiquement le département, vous nous communiquez depuis plusieurs CAP, un projet de mouvement qui est peu ou pas amendé en séance malgré les interventions des représentants des personnels.

Les mutations doivent se faire dans un cadre paritaire avec une égalité d'informations entre les parties. FO en a d'ailleurs toujours été le garant.

Nous vous demandons, si vous voulez continuer de travailler avec un projet, de convoquer des sous-commissions où ce projet sera mis au point avec les représentants des personnels, comme cela se fait au niveau central pour la catégorie A.

N'oubliez pas, Mr le Président, que le droit aux mutations est un droit fondamental et que la fusion ou les pratiques locales ne doivent en aucun cas venir les restreindre.

Si tel était l'intention de l'administration sachez que FO s'y opposera.

I/ SITUATION DES EFFECTIFS

Avec les 41 suppressions d'emplois nets au titre du budget 2013, notre département supporte depuis 2009 une perte de 350 emplois.

FO-DGFIP rappelle que ces suppressions d'emplois auront à court terme des effets dévastateurs sur les volumes de mutations futures.

II/ MUTATIONS INTERNES

Ces premières CAP locales du cycle 2013 des agents B et C de la filière Gestion Publique s'inscrivent dans le cadre du dispositif progressif de mise en place des nouvelles règles de gestion.

A partir de 2012, toutes les nouvelles demandes formulées par les agents de la Gestion Publique ont été classées selon la règle de l'ancienneté administrative déterminée par le grade, l'échelon, la date de prise de rang dans l'échelon.

La CAPL des Contrôleurs

Sur les 39 demandes à examiner, il y avait 5 arrivées dans le département par mutations nationales, et 3 mutations suite à la restructuration de la CDC.

Parmi les 31 demandes de mutations internes restantes, 11 collègues ont obtenu satisfaction.

La CAPL des Agents d'Administration

Sur les 13 demandes à examiner, il y avait 2 arrivées dans le département par mutations nationales et 2 mutation suite à la restructuration de la CDC.

Parmi les 9 demandes de mutations internes restantes, 4 collègues ont obtenu satisfaction .

Pour FO-DGFIP le compte n'y est pas car selon nous il ne peut être question d'avoir une seule approche budgétaire globale des effectifs surtout lorsque l'on sait que l'Administration a abandonné toute notion objective et exhaustive de recensement des charges de travail.

La lecture du tableau des effectifs à l'issue de ces CAP locales est d'ailleurs édifiante puisque de nombreux services affichent des différentiels négatifs entre leurs emplois théoriques et leur solde en équivalents temps plein.

Ces situations sur les petites unités ne pourront que compromettre encore plus l'exercice des missions et les conditions de travail des agents avec le développement des phénomènes de stress, ce qui est inacceptable !

FO DGFIP

BULLETIN d'ADHESION

Nom :

Prénom :

Grade :

Indice :

Quotité de travail :

Affectation :

**Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force ouvrière des Finances Publiques,
section des Hauts-de-Seine**

Fait à, le

FO DGFIP 92

Secrétaire Départementale et Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12^{ème} étage - 12.22

Tel : 01 40 97 30 73

Secrétaires Départementaux Adjoints : Ludovic LETELLIER (SIE Colombes), Thierry DELATRE (DDFIP)

Site départemental : www.fo-dgfip-sd.fr/092/